

BILAN DE COMPÉTENCES

Date de mise à jour : 21/07/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations

- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation

- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

INDICATEURS DE PERFORMANCE

*taux sur l'année précédente

Satisfaction stagiaire

96%

Stagiaires formés

15

Public

Toute personne cherchant à se reconvertir ou à réfléchir à son projet professionnel.

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités d'inscription

Entretiens individuels de 1 à 2 heures en présentiel ou distanciel sur le site du Havre.
A Evreux et à Port-Jérôme-sur-Seine, les entretiens se font en distanciel.

Délais d'accès

Entrées / Sorties permanentes
Financement CPF : compter 15 jours à partir de la validation CPF
Financement entreprise et particuliers : délai variable.

Handicap

Prestation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Tarifs

1 800€ HT - 2 160€ TTC

Durée

20 heures

Lieu(x) de formation

- Le Havre
- Évreux
- Port-Jérôme-sur-Seine

CENTRES DE FORMATION UIMM EURE SEINE ESTUAIRE

ÉVREUX
du BAC PRO à la Licence Pro
422, rue Henri Becquerel
Parc d'activités de la forêt
27000 Evreux
02 78 79 00 19

LE HAVRE
du CAP à la Licence Pro
115, rue Desramé
76620 Le Havre
02 35 54 69 50

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE
du CAP au BAC PRO
18, avenue du Bois
76330 Port-Jérôme-sur-Seine
02 35 38 38 22

VERNON
Titres ingénieurs
1, avenue Hubert Curien
Campus de l'Espace
27200 Vernon
02 78 79 00 19

CONTENU DE LA FORMATION

Méthodologie du bilan en trois phases (définie par l'article R6322-35 du Code du Travail) :
- Phase 1 Préliminaire : confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche, définir et analyser la nature de ses besoins, l'informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques mises en œuvre.

- Phase 2 investigation : analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels, identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et le cas échéant repérer les connaissances générales, déterminer les possibilités d'évolution professionnelle.

- Phase 3 Conclusion : prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation, recenser les facteurs pouvant favoriser ou gêner la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant, d'un projet de formation, prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet. Co-rédiger un document de synthèse conformément au décret d'application (définie par les Articles R6322-38 et R6322-39 du Code du Travail).

Méthodes pédagogiques

Entretiens individuels. Exercices issus de l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Professionnel). Questionnaire de personnalité. Tests psychotechniques.

Moyens pédagogiques

Bureau individuel respectant la confidentialité. Mise à disposition de documentation professionnelle et d'un accès à Internet. Inscription à la plateforme métier Parcouréo.

Équipe pédagogique

Psychologue du travail

Modalités d'évaluation et d'examen

Rédaction d'un document de synthèse. Suivi du parcours des candidats par téléphone ou visioconférence. Suivi du bénéficiaire à l'issue des 6 mois.